

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3057

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à la société Awabot Studio pour son programme de recherche et de développement Robot Populi**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Lung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012

Délibération n° 2012-3057

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à la société Awabot Studio pour son programme de recherche et de développement Robot Populi**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La filière de l'image est très représentée en Rhône-Alpes et constitue l'un des 3 pôles d'excellence de la politique d'innovation de la Communauté urbaine de Lyon : ce ne sont pas moins de 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que des événements internationaux de référence tels que le marché et le festival du film d'animation d'Annecy, Cartoon movie, le Serious game expo, etc.

Cette filière est portée par Imaginove, le pôle de compétitivité des filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma audiovisuel, animation et multimédia) créé par Citia, Images Rhône-Alpes et Lyon Game. Imaginove fédère 150 entreprises rhônalpines autour d'un objectif commun : développer les synergies entre les filières de l'image en mouvement en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels. Les filières visées sont celles du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, implantées sur le territoire de la région Rhône-Alpes.

L'association Imaginove a pour objet le développement de services pour les entreprises, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur spécialisés dans la création, la production et la diffusion de contenus. Elle a notamment pour mission d'être un accélérateur du développement économique de ses adhérents, de projets de recherche et développement (R&D), de développement commercial notamment à l'international, de formation et de recrutements, d'innovation au sens large, et d'attractivité du territoire de Rhône-Alpes.

En favorisant la convergence entre ses différentes filières, Imaginove a pour ambition de devenir d'ici 5 ans la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus plurimédias.

Par délibération n° 2009-0739 du 11 mai 2009 sur la politique de soutien au déploiement des pôles de compétitivité et en application de l'avenant n° 1 au contrat de performance approuvé par délibération n°2011-2631 du 12 décembre 2011, le Conseil de communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement des 5 pôles de compétitivité qu'il soutient.

Deux fois par an, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une sélection par l'Etat. Les projets retenus donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention.

Deux nouveaux projets de R&D, labellisés par Imaginove et soumis dans le cadre du 13° appel à projets du fonds unique interministériel (FUI), ont été retenus officiellement par l'Etat et pour lesquels la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien. Cette délibération concerne le deuxième.

Le projet Robot Populi

La robotique de services est annoncée comme un secteur majeur du XXI° siècle, porteur de croissance et d'emploi. Les robots, quelles que soient leurs formes ou fonctions, sont amenés à entrer dans nos quotidiens, modifiant ainsi fortement et durablement nos modes de vie. L'émergence et les perspectives de développement de la robotique sont souvent comparées à l'émergence et au développement de l'informatique.

La robotique de service est une nouvelle filière émergente au sein d'une industrie robotique plus générale (robotique industrielle, robotique militaire). Au sein de cette filière, le secteur qui intéresse la Communauté urbaine, ici, est celui plus particulier de la robotique de services personnels de loisirs.

Robot Populi souhaite développer une solution robotique innovante pour le grand public, avec :

- une plateforme robotique avancée, véritable console nouvelle génération dotée d'un comportement intelligent et d'une "personnalité",
- des applications ludiques interactives innovantes,
- une capacité pour les utilisateurs/joueurs de créer de nouvelles applications,
- une interaction riche, immersive et connectée,
- à un prix raisonnable (inférieur à 1 000 €).

Le projet Robot Populi a pour objectif d'étudier, prototyper et tester de nouvelles interactions et applications entre le robot et l'utilisateur afin de créer des solutions (matériel, logiciel et interfaces) robotiques de loisirs grand public. Il s'agit de donner une vision d'une robotique ludique et connectée à Internet, où le robot est une plateforme et interface évoluées des loisirs interactifs de demain.

7 partenaires sont présents dans ce consortium dont 5 sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon : AWABOT SAS (Villeurbanne - porteur du projet), POB Technology (Villeurbanne), Artefacts studio (Lyon), GOSTAI (Paris), ENSTA (Paris), université Lumière Lyon 2 (GAMAGORA) et université Lumière Lyon 2 (LIRIS).

AWABOT, société de robotique lyonnaise, emploie 10 salariés. Créée en 2010 par monsieur Bruno Bonnell (Président de ROBOPOLIS), elle développe des applications dans le secteur de la robotique de services. Elle est spécialisée dans les briques logicielles innovantes avec une connaissance particulière en réalité augmentée et dans l'intégration de logiciels de tiers pour des plateformes robotiques performantes et connectées.

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Le segment de la robotique de loisirs est considéré comme le potentiel le plus important du marché de la robotique de services personnels avec une prévision mondiale, d'ici 2015, d'environ 9 milliards de dollars contre 2 millions de dollars en 2008 (source ABI RESEARCH). La robotique de service est un marché neuf, à très fort potentiel et un marché d'offre. Pour participer à cette forte croissance, il faut créer de nouveaux robots à forte valeur ajoutée, dédiés au grand public. C'est l'objet de Robot Populi.

Intérêts pour l'agglomération lyonnaise

- avoir le premier robot de loisirs grand public mondial sur le territoire lyonnais,
- concrétiser le croisement des savoir-faire sur 3 filières d'avenir du territoire : robotique, jeu vidéo, Internet,
- permettre à la Communauté urbaine d'être un territoire reconnu sur le marché de la robotique de service,
- ancrer la crédibilité et les compétences des entreprises lyonnaises de robotique de service sur le marché international,
- donner l'élan nécessaire à cette filière locale pour un véritable essor économique,
- permettre à un des partenaires (Artefacts Studio, société de jeu vidéo) de confirmer son savoir-faire sur le segment de la robotique.

Le montant total du projet est de 3 351 440 € sur 30 mois, dont 1 703 114 € financés par le FUI et les collectivités locales partenaires, selon la répartition détaillée ci-dessous :

Partenaires	Ville	Assiette (en €)	Taux (%)	Subvention demandée (en €)	fonds unique interministériel (FUI) (en €)	Région Rhône-Alpes (en €)	Communauté urbaine de Lyon (en €)
AWABOT	Villeurbanne	1 299 295	45	584 683	-	384 683	200 000
Pob technology	Villeurbanne	444 384	45	199 523		-	-

Artefacts studio	Lyon	856 163	45	385 274	1 118 432	-	-
GOSTAI	Paris	312 803	45	140 761		-	-
GAMAGORRA (université Lumière)	Lyon	104 137	100	104 137		-	-
ENSTA	Paris	103 697	100	103 697		-	-
LIRIS (université Lumière)	Lyon	231 960	100	231 960		-	-
Total		3 351 440		1 750 035	1 118 432	384 683	200 000

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Lyon

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet Robot Populi en apportant une subvention de 200 000 € au profit de la petite et moyenne entreprise (PME) AWABOT, selon les modalités définies dans la convention-cadre et la convention de subvention faisant l'objet du présent rapport.

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 200 000 € au profit de l'entreprise AWABOT dans le cadre de sa participation au projet de recherche et de développement Robot Populi pour la période 2012-2014,

b) - la convention-cadre à passer entre l'Etat et les collectivités locales partenaires de ces projets portant sur leurs engagements sur la période 2012-2014,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'entreprise AWABOT définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, individualisée sur l'opération n° OP02O1554.

4° - Les dépenses d'investissement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012, 2013 et 2014 - compte 204 21 - fonction 90 - opération n° OP02O1554, selon l'échéancier suivant :

- 120 000 € en 2012,
- 40 000 € en 2013,
- 40 000 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.